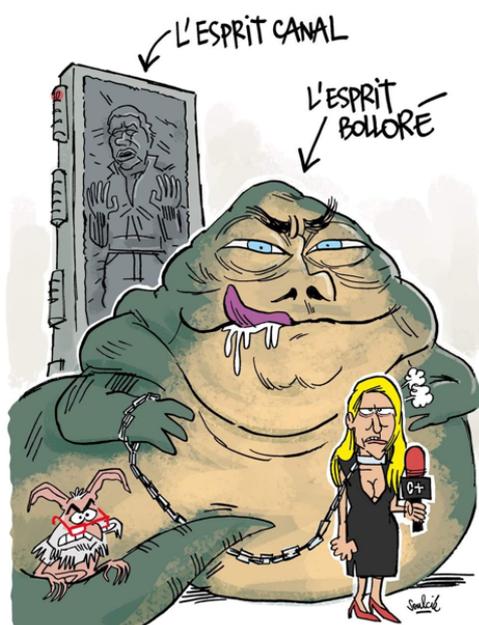


Vincent Bolloré l'a annoncé, le 17 février 2022 est la date officielle de son départ à la retraite. En 2015, il déclarait vouloir injecter 2 milliards dans les caisses pour développer le Groupe CANAL+, et se vantait de ne jamais faire de plan social. A CANAL+ depuis 2015 : 933 CDI ont été supprimés et les milliards sont partis ailleurs... dans les poches des actionnaires.

Vénéré par son entourage, ses actionnaires et l'extrême-droite, ami des dictateurs, ennemi des démocrates, bourreau des humoristes, terreur des DRH et des chefs de service. Le 19 janvier 2022, devant une commission du Sénat ([lien](#)), Vincent Bolloré, bravant les peines pénales pour faux témoignage, prétendait n'avoir aucun pouvoir de décision à Vivendi et CANAL+ !

Pour les salariés, sa prise de contrôle de CANAL+ en 2015 laissera des traces indélébiles.

7 ANS PLUS TARD : UN BILAN SOCIAL DESASTREUX !



- Licenciements des salariés et des émissions emblématiques supprimées : Le Petit Journal (2016), Le Zapping (2016), Spécial Investigation (2016), Le Grand Journal (2017), Les Guignols de l'Info (2018), L'Effet Papillon (2018)...
- Après une grève d'un mois et le départ de 93 journalistes (2016), transformation de la chaîne d'information iTELE en une chaîne de propagande.
- Pression jamais vue sur la masse salariale et les journalistes, en déclenchant un plan de départs volontaires (PDV) qui supprima 324 CDI (2019/2020).
- Licenciement de Sébastien Tohen à la suite d'un sketch hilarant ([lien](#)), de Stéphane Guy pour l'avoir soutenu à l'antenne et d'une vingtaine de journalistes aux Sports qui avaient eu le tort de signer un message de soutien (2020).
- Banalisation d'actes d'agression sexuelle restés impunis : à la suite de la diffusion des passages censurés du documentaire « Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste ! » de Marie Portolano (2021) : Pierre Ménès a quitté CANAL+ avec une indemnité de 500 k€. L'inspection du travail a été saisie par le CSE, une enquête du parquet est en cours...
- Et pour finir un message fort : une NAO qui ressemble une fois de plus à une punition ! Budget des augmentations individuelles : 1,7% de la masse salariale CANAL+ (1,8% à M6, 2% à TF1, entre 2 et 3% d'augmentation générale selon la tranche à Altice-RMC/BFM).

CRASH À L'ATTERRISSAGE ?

Le projet de CANAL+ était d'atteindre une organisation « cible » en supprimant 457 postes. N'ayant pas été atteinte, la direction a dû inventer une nouvelle « organisation d'atterrissage ». De nombreux services se retrouvent en sous-effectif. La charge de travail n'ayant pas diminué, certaines fonctions sont même complètement modifiées, fusionnant plusieurs services, imposant la polyvalence à outrance, automatisant les régies, et rendant ainsi les conditions de travail, encore plus précaires, complexifiées davantage par la crise sanitaire.

Nous demandons aux salariés impactés par ces méthodes, subissant des surcharges de travail, de nous informer pour que nous puissions intervenir.

LE CANAL DE SWAYS : FLEX OFFICE ET TELETRAVAIL A TOUS LES ETAGES

En vue d'économies, la direction se lance dans un projet de déménagement précipité ayant un impact catastrophique sur l'organisation et les conditions de travail. Le chantier du bâtiment d'Issy-les-Moulineaux (Sways) ayant pris plus d'un an de retard, il a été décidé de déménager les équipes d'ADS et Eiffel en deux fois, dans un premier temps à Lumière puis à Sways.

Alors que le projet présenté en CSE prévoyait le regroupement de toutes les équipes et entités dans le nouvel immeuble, 637 salariés (DTSI et CBS) ont été déménagés à Puteaux (Bolloré), 380 dans une annexe (Régus) face au futur site.

Le CSSCT est acteur privilégié de ces grandes manœuvres, il est impératif que les salariés le contactent s'ils relèvent des dysfonctionnements notoires.

STRATEGIE, RÉSULTATS ET DIVIDENDES

Pendant qu'à CANAL+ un plan d'économie perdure, le Groupe devrait en 2021, selon les prévisions, augmenter ses bénéfices de 65 millions soit 14% de plus qu'en 2020 pour atteindre 542 millions. Studiocanal a largement profité de la pandémie, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 35% au troisième trimestre 2021.

Vivendi notre actionnaire, a décidé de se séparer de 90% d'Universal Music estimé à 35 milliards. Avec cette opération et si on ajoute les dividendes touchés depuis 2015, Bolloré aura empoché environ 7 milliards, et garde 18% de UMG.

À la suite de l'acquisition d'Editis en 2018 pour 900 millions (2e de l'édition française), un PSE supprime 70 CDI. Nos dirigeants ont lancé une OPA de 600 millions sur Lagardère (Hachette, Europe 1...). Le CSA et l'Autorité de la concurrence européenne doivent statuer sur cette opération qui fera de Vivendi un acteur majeur de l'édition en France et en Europe. Si devant la commission du Sénat Bolloré a décrit Vivendi comme un nain face aux GAFAM, les menaces sur l'emploi et le pluralisme sont réelles. Le virage très à droite des chaînes du Groupe et d'Europe 1 laisse craindre la création d'un pôle media menaçant le pluralisme et la diversité.

BON VENT !

Après avoir donné une image catastrophique du Groupe, et ses aveux de corruption ([lien](#)), il est temps de remonter sur son yacht et de prendre le large.

LA CGT NE SE RESIGNE PAS

La procédure, lancée en 2018, contre la fermeture du Centre de Relation Client de Saint-Denis est toujours en cours ; nos élus ont obtenu une première victoire, après 5 ans de procédure à la Cour de cassation contre la discrimination syndicale. Nous sommes le seul syndicat représentatif de CANAL+ à ne pas avoir signé la Convention Collective Nationale de la Télédiffusion, véritable danger pour les conventions d'entreprise existantes, et contestons son extension.



Le Syndicat SNRT-CGT de tous
les salariés du groupe CANAL+

Rejoignez-nous pour défendre vos droits et améliorer vos conditions de travail.

cgtcanal@gmail.com